



## Formation 294 :

**Intitulé de la formation :**

### Création d'entreprise, réussir son projet et développer son entreprise

**Identifiant interne :**

CPF\_FOR\_PERS\_ReussDev

**Pré requis :**

Avoir un projet de création d'entreprise

**Objectif de la formation :**

Cette formation s'adresse à tout porteur de projet voulant créer son entreprise et la développer rapidement et correctement.

Les objectifs de cette formation sont de :

- Apprendre une méthodologie pour créer son entreprise
- Trouver les financements nécessaires
- Maîtriser les bases de la comptabilité et du droit
- Savoir organiser son entreprise avec le digital pour être efficace et réaliser des économies
- Apprendre à prospecter, vendre et réaliser du chiffre d'affaires

L'accès au catalogue de 8 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Fourniture du livre numérique « Tout savoir sur la création d'entreprise » en complément des 8 parcours de formation.

**Contenu de la formation :**

La formation est réalisée en ligne. Elle est composée de 8 parcours de formation. Les parcours sont étudiés pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Fourniture du livre numérique « Tout savoir sur la création d'entreprise » en complément des 8 parcours de formation

8 parcours de formation :

- Je crée mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je finance mes projets et mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- J'assimile les bases de la comptabilité – Télécharger le parcours (PDF)
- J'assimile les bases du droit des affaires – Télécharger le parcours (PDF)
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)

- Je prospecte – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe mon chiffre d'affaires – Télécharger le parcours (PDF)
- Je sais vendre – Télécharger le parcours (PDF)

Le livre numérique « Tout savoir sur la création d'entreprise » est téléchargeable et à conserver à vie.

**Temps de formation : 89 H**

**Temps d'étude et de compte rendu du livre numérique : 40 H**

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

### **Les points forts de la formation :**

8 parcours de formation enregistrés en vidéo pour un porteur de projet, qui bénéficie d'un suivi par un consultant. Apprendre à se vendre et vendre ses prestations pour obtenir des revenus corrects.

### **Résultats attendus de la formation :**

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances qui lui manquaient pour créer son activité.

La réalisation du programme de formation est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour créer son activité.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour créer sa propre activité et réussir son projet et notamment sur la vente de sa propre personne et sur la vente de ses prestations.  
Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

### **Modalités pédagogiques :**

8 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

### **Handicap :**

Formation en ligne 24h/24.

### **Prix :**

450 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**